

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC PERTUIS, PLACE DU 4 SEPTEMBRE 84120 PERTUIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 8 000 €.

Monsieur Adrien TRIBOUT, représentant de la société SAS 45° ESCALADE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 BOULEVARD GAY LUSSAC 13014 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Adrien TRIBOUT	52	4 160 €
Alexandre TRIBOUT	20	1 600 €
Jean Baptiste TRIBOUT	14	1 120 €
Hugo BLAIN	14	1 120 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18114 00051737201 88

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 septembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Sandra TAGUELMINT

Directrice d'Agence

18114@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque

Place du 4 Septembre

84120 Pertuis

Tél. 04 90 07 33 44 - Fax 04 90 09 22 93

Mail : 18114@cic.fr

JST14